Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 4

Nachruf: Nécrologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

† Constant BOSSON

Le 17 février dernier un nombre considérable de parents et d'amis accompagnaient au champ du repos une forte personnalité, Monsieur Constant Besson, ancien juge de paix, membre fondateur de la Section du Gros de Vaud.

Fils d'apiculteur, il apprit à son tour à aimer et à soigner les abeilles. A la tête d'un grand domaine rural et d'un important rucher, il savait donner à l'un comme à l'autre le temps qu'il fallait. Energique travailleur, d'un abord agréable, il sut conquérir l'estime de ses concitoyens, aussi fut-il chargé de fonctions diverses et honorifiques. Il présidait encore il y a deux ans, l'Assemblée générale du Moulin d'Echallens malgré ses 89 ans. Fatigué, cherchant un peu de repos, après une vie active, il se retira auprès d'un neveu dans sa belle propriété de la Coulisse. C'est là que la mort l'a enlevé à l'affection de ses parents et de ses amis.

Apprentis, disait-il souvent, nous le sommes durant toute la vie. Lui, s'il se disait apprenti, nous, nous le considérions comme un maître.

A ses neveux, ses parents nous adressons nos sentiments de bien sincères condoléances.

Poliez-le-Grand, le 5 mars. *R. M. N.*

LA VIE DE NOS SECTIONS

Section des Alpes

Séance d'hiver. — Elle eut lieu à Aigle, au local habituel, le 12 février écoulé. La participation fut importante, malgré un temps peu engageant. Nos amis de la montagne n'avaient pas hésité à braver les frimas pour venir fraterniser un instant avec leurs collègues de la plaine et des monts.

Trois admissions sont validées, le procès-verbal de l'assemblée d'automne lu et adopté, ainsi que le rapport du président pour l'année 1949.

Ce compte rendu mériterait mieux qu'une simple mention, tant son auteur y a mis son talent et son cœur pour y relater fidèlement les heurs et malheurs de la Section au cours de l'exercice écoulé ; mais il ne faut pas « encombrer » inutilement les pages du *Journal.* Rappelons pour mémoire que la Section des Alpes a eu durant l'exercice trois assemblées et une course en famille ; les groupes ont organisé neuf rencontres durant la saison active ; la récolte de 1949 fut médiocre, voire très faible dans certaines régions, mais ce fut un miel de qualité supérieure partout ; le Comité chercha à donner à chaque réunion un caractère utilitaire, sans négliger bien entendu le côté instructif et éducatif de l'apiculteur ; la question du recrutement n'a pas été oubliée non plus, elle sera intensifiée en 1950 ; enfin la belle conclusion de son travail a montré à quel idéal, nous tous, devrions tendre : « Dans une communauté telle que la nôtre, l'essentiel n'est-il